



POUR LA DEFENSE ET LE DEVELOPPEMENT DES SERVICES PUBLICS

MANIFESTONS A GUERET, LE SAMEDI 5 MARS 2005

Les Administrations Publiques d'Etat du Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie comme les établissements financiers du secteur semi-public subissent, depuis plusieurs années, une rétraction de leurs réseaux.

A la Direction Générale de la Comptabilité Publique : avec la fermeture de près de 500 perceptions entre 2000 et 2005, c'est l'ensemble du réseau de proximité du Trésor Public qui est menacé et remis en cause dans toutes ses missions.

A la Direction Générale des Douanes et des Droits Indirects : plusieurs centaines de recettes du réseau des Contributions Indirectes ont été fermées ces dernières années. Par ailleurs, la couverture territoriale des brigades de douanes a été fortement réduite, le nombre d'unités est passé de 317 à 194. Enfin, la Direction Générale envisage aujourd'hui de supprimer plus de trente unités spécialisées dans la collecte du renseignement, ainsi que la moitié des unités maritimes de métropole (25 sur 51) et près du tiers des emplois douaniers marins.

A la Direction Générale de la Concurrence, Consommation et de la Répression des Fraudes : les implantations administratives infra départementales (au nombre de 24) ont quasiment été toutes fermées à l'exception de celles de Bayonne, Boulogne, Brest et Roanne. La encore, le maintien de ces quatre unités est à mettre à l'actif des luttes menées par les personnels.

Une réforme visant à la « régionalisation » de cette Administration Publique d'Etat est aujourd'hui envisagée qui pourrait avoir pour effet la fermeture de directions départementales.

A la Banque de France : même si les luttes unitaires menées par les personnels font que le réseau de cette institution reste le plus dense des pays membres de l'Union européenne, plusieurs succursales ont cependant été fermées ou « réduites » à la mise en place de bureaux d'accueil et d'informations.

A la Direction Générale des Impôts : sans qu'il soit procédé à des désimplantations administratives, une large partie des réformes est faite de concentrations de services et de missions, voire d'abandons de certaines d'entre elles.

Ces restructurations à l'œuvre ou en projet (rapprochement des centres des impôts et des centres des impôts fonciers, pôles de compétences) éloignent les services des usagers et génèrent de lourdes régressions dans l'accomplissement des missions.

Au Ministère de l'Industrie : les Centres de Contrôle des Véhicules poids lourds sont vendus aux opérateurs privés en 2005. Ce sont l'égalité de traitement entre grandes et petites entreprises et le contrôle de proximité sur l'ensemble du territoire qui sont remis en cause.

De telles évolutions ajoutées à des plans pluriannuels de suppressions d'emplois signifient un affaïssement inacceptable de la qualité du service public rendue sur le territoire national au détriment de la construction du lien et de la cohésion sociale.

La Fédération des Finances CGT et ses syndicats interpellent sans cesse les Ministres qui se succèdent à Bercy pour exiger :

- Un moratoire sur les fermetures et la dévitalisation des services publics et d'intérêt général de proximité.
- L'ouverture de négociations sur les implantations et les formes d'organisation de ces derniers, en lien avec les besoins des populations, des élus et des « partenaires » du Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie comme des établissements financiers du secteur semi-public.
- La création d'emplois qualifiés.

Force est de constater que les Ministres se refusent tant à prononcer un moratoire qu'à ouvrir des négociations.

Force est de constater qu'au-delà du Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie et des établissements financiers du secteur semi-public, c'est l'ensemble des services publics qui fait aujourd'hui l'objet de multiples attaques (Poste, Education Nationale...).

Pour la Fédération des Finances CGT, seule une intervention résolue, massive et unitaire des salariés avec leurs organisations syndicales, du mouvement associatif, des citoyens, en lien avec les élus, est susceptible de créer les conditions d'une véritable reconquête du service public dont l'évolution est nécessaire pour mieux répondre aux besoins des populations.

Une manifestation pour la défense des services publics, rassemblant syndicats, associations et différents partis politiques est organisée à Guéret (*), le 5 mars prochain, à l'appel du collectif creusois pour la défense et le développement des services publics.

Le but de cette manifestation est de faire prendre conscience au Gouvernement le caractère inacceptable de la dégradation des services publics en milieu rural et urbain et de réaffirmer le rôle indispensable de ces derniers dans une société solidaire.

La Fédération des Finances CGT et ses syndicats appellent les personnels du Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie et des établissements financiers du secteur semi-public, et plus particulièrement ceux de la région concernée et des régions limitrophes, à participer, dans l'unité, à la manifestation du 5 mars 2005 à GUERET, dans le département de la Creuse (à partir de 14 H 30) afin de défendre et développer les services publics.

Montreuil, le 15 février 2005.

(*) : A ce jour, les organisations suivantes appellent à la participation à cette manifestation : ATTAC, FCPE, FGR, LDH Limousin, CFDT, UGFF CGT, l'Union Départementale CGT de la Creuse, Confédération Paysanne, FSU, G10 Solidaires, Unsa-Educ, PCF, LCR, les Verts, PS...

Organisation de la journée du 5 mars à GUERET :

- De 10H30 à 14 H : Rencontre et échanges entre les collectifs : propositions, objectifs, convergences...
- 14 H 30 : Manifestation.
- 17 H 30 : Table ronde et forum avec la participation de responsables politiques, syndicaux et associatifs sur le thème « Le bien public, la justice sociale et la démocratie : champ d'intervention, rôle et missions des services publics ».

Site du collectif creusois : Collectif.creuse@wanadoo.fr